

Sujet : Compenser les impacts sur l'environnement du projet

De : Véro <veronique.bartin@wanadoo.fr>

Date : 23/07/2021 à 08:48

Pour : declaration.de.projetvierzon@cc-vierzon.fr

Copie à : Veronique Martin <veronique.bartin@wanadoo.fr>, Jeanpierre tiffon <tiffon@noos.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Suite à notre rencontre, ce mail a pour objet de vous confirmer et préciser notre point de vue sur le projet soumis à enquête publique qui aura des impacts sur les activités équestres que nous développons à La Bidauderie.

Nous avons bien noté le souhait de la Communauté de Communes et de la Municipalité de Vierzon de rendre possible la création d'un bâtiment logistique au Nord du territoire. Nous comprenons l'intérêt pour le développement économique et pour l'emploi du projet dit Virtuo et espérons que les intentions affichées par les porteurs du projet soient réellement et durablement mises en œuvre.

Mais tout projet a nécessairement des impacts environnementaux, économiques et humains qu'il convient, comme la loi le précise, **d'éviter, de réduire ou de compenser** pour qu'ils ne pénalisent pas d'autres activités économiques et humaines. Ces impacts concernent la biodiversité, mais aussi l'air, le bruit, l'eau, le sol et la santé des populations.

Nous souhaitons, Monsieur le Commissaire Enquêteur, vous alerter sur les impacts négatifs qui vont toucher les activités équestres présentes depuis plus de 50 ans à La Bidauderie.

Nous attendons que soient réduits au maximum ces impacts et que soient compensés les impacts qu'il ne sera pas possible d'éviter. Nos activités de plein air risquent d'être pénalisées par des nuisances sonores, visuelles, de sécurité pendant les travaux puis pendant l'activité régulière.

Ainsi, la route qui permet d'accéder au centre équestre et à notre centre de formation sera, selon nos informations, fermée pendant toute la durée des travaux de création d'un rond-point nécessaire à la nouvelle plate-forme. C'est un risque économique très fort qu'il convient de compenser.

Nous vous rappelons que La Bidauderie rassemble sur une vingtaine d'hectares deux activités

équestres en constant développement :

- « La Bidauderie équitation » qui gère le centre équestre depuis 2011 et propose des activités pour les habitants du territoire, pour des centres aérés et centres de vacances et aussi des formations professionnelles pour devenir animateur équestre et enseignant d'équitation. Ces publics souvent jeunes choisissent La Bidauderie pour son caractère naturel et pour la sécurité des lieux (peu de passage de voitures).
- « La Sarl La Bidauderie » qui gère depuis 2003 une activité de stages selon une méthode innovante très largement connue en France et à l'étranger. Ainsi plus de 100 journées de stages sont organisées annuellement pour des cavaliers ou des enseignants d'équitation français et européens. Outre l'originalité de la méthode les stagiaires viennent ici car ils y apprécient le calme et le caractère bucolique du lieu.

Le projet de Parc Logistique peut faire courir des risques graves et nuire au bon développement de ces deux activités équestres.

Les hommes comme les chevaux sont sensibles aux bruits générés par les circulations de véhicules motorisés, de même la vue de camions ou voitures en circulation peut gêner l'apprentissage des cavaliers voire provoquer des réactions dangereuses des chevaux.

Pour limiter ces risques nous avons pris l'initiative, il y a vingt ans, de construire une butte en terre en limite de notre espace de travail dit « carrière ». Mais l'accroissement du trafic routier déjà notable ne permet plus d'offrir, en particulier les jours de pluie, tout le calme nécessaire à la pratique de l'équitation. La création d'un nouveau rond-point routier, nécessaire au parc logistique, à quelques mètres de notre carrière équestre nous fait craindre des impacts forts et négatifs sur notre activité. De même la vue des bâtiments de logistique depuis le centre équestre va enlever aux cavaliers la joie de monter à cheval dans un cadre rural et paisible. Cela nous fait craindre une perte de clientèle.

Comme entrepreneurs responsables et pour garantir durablement nos activités, nous envisageons de transférer la carrière équestre 200 mètres plus au nord. La Carrière actuelle seraitensemencée pour créer des espaces herbagés permettant à quelques chevaux d'y vivre à l'année. L'implantation d'un rideau d'arbre et le réaménagement de la butte permettrait de les isoler du bruit des camions. C'est une hypothèse qui permettrait de réduire les impacts sans les éviter complètement.

Nous souhaitons ainsi créer une nouvelle carrière d'équitation, plus éloignée du parc logistique et du rond-point qui serait malheureusement plus petite. En utilisant une nouvelle technique de

construction respectueuse de l'environnement nous pourrions ainsi limiter les quantités d'eau nécessaire à un bon entretien quotidien. Ces projets nous permettraient de préserver pour nos clients et aux chevaux des conditions d'accueil et de bien-être qui font notre bonne réputation.

Cet investissement est rendu nécessaire par la création du parc logistique et la construction d'un rond-point en limite de notre espace de travail et de formation. Si cet investissement ne peut être réalisé faute de financement notre activité risque d'être fortement pénalisée et pourrait nous obliger à y mettre fin, donc à supprimer les emplois qui y sont associés.

D'autres impacts sont à mesurer et à réduire. Ainsi, les impacts de la plateforme seraient certainement limités par la réalisation effective des propositions faites par M. Jean Claude Sandrier lors de la création de la Zac, à savoir :

- La création d'une butte arborée en limite de la Zac
- La création d'un cheminement pierré pour permettre aux chevaux de rejoindre la forêt dans le calme.

Comme vous le savez les activités équestres répondent à une aspiration de plus en plus forte de la population et de la société. Le cheval n'est plus seulement un compagnon de loisir ou de sport, il remplit souvent une mission sociale en permettant à des jeunes ou des adultes de reprendre confiance en eux et en la vie. C'est ce à quoi nous contribuons par exemple en formant chaque année des Equithérapeutes. Les méthodes de formation que nous avons créées ici à La Bidauderie offrent à notre lieu une belle réputation en France et à l'international. Nous ne voudrions pas que le fruit d'une vie consacrée à l'équitation et au cheval soit pénalisé par le projet soumis à enquête publique. Nos activités sont en effet très fortement dépendantes de la qualité de l'environnement dans lesquels elles s'exercent

Comprenant l'intérêt pour l'emploi du projet souhaité par les élus du territoire, il nous paraît indispensable **d'éviter, de réduire ou de compenser** les impacts que cette activité logistique risque d'avoir sur les chevaux, les cavaliers et nos activités. Nous espérons que l'enquête publique permettra de rapporter les risques que nous venons d'évoquer.

Respectueusement,

Véronique Martin et Jean-Pierre Tiffon